

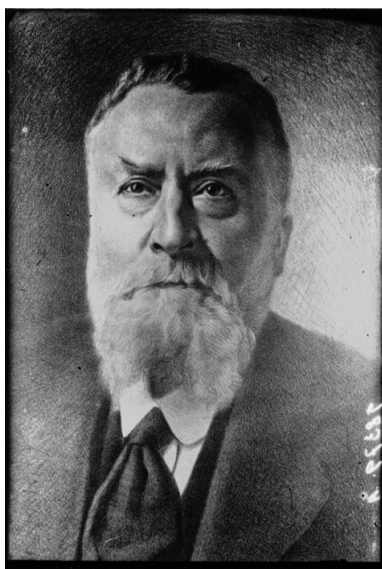
<http://www.patcatnats.fr/spip.php?article825>



Quand Blanquer falsifie Jaurès

!

- L'ouvre gueule - Edito -



Date de mise en ligne : lundi 2 novembre 2020

Copyright © PatCatNat's - Tous droits réservés

De peur que ce genre de texte disparaisse de la toile, j'ose copier intégralement une [intervention prise sur Médiapart](#) lundi 2 novembre 2020. C'est le jour de la rentrée scolaire confinée, avec pour met d'entrée l'obligation faite aux enseignants, par le ministre de l'éducation nationale, de lire la lettre de Jaurès aux élèves en hommage à Samuel Paty, professeur assassiné le mois dernier.

« Quand un ministre de l'éducation demande aux enseignants de diffuser un texte préalablement tronqué pour qu'il ne contredise pas son idéologie, n'est-il pas plutôt ministre de la propagande ? La propagande n'ayant pas de ministère dédié, ne doit-il pas démissionner ? Lire le message de Julien Cartier, professeur de SVT dans l'Académie de Nice.

Bonsoir à tous,

Plus aucun enseignant français n'ignore que le ministère nous demande de lire aux élèves la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs et aux institutrices.

Le site de la [Bibliothèque Nationale de France](#) présente utilement cette lettre et offre même [une copie de l'original](#), publié dans le journal La Dépêche, le dimanche 15 janvier 1888.

Au même moment le site EDUSCOL, c'est à dire le site officiel du ministère de l'éducation nationale, met en ligne une version courte (sans doute destinée aux élèves du primaire) et une [version longue de la lettre](#).

Or, tenez-vous bien, la version longue est étrangement expurgée du passage suivant :

« J'en veux mortellement à ce certificat d'études primaires qui exagère encore ce vice secret des programmes. Quel système déplorable nous avons en France avec ces examens à tous les degrés qui suppriment l'initiative du maître et aussi la bonne foi de l'enseignement en sacrifiant la réalité à l'apparence ! Mon inspection serait bientôt faite dans une école. Je ferais lire les écoliers, et c'est là-dessus seulement que je jugerais le maître. »

Aucun autre passage n'a été occulté.

Ainsi, à l'heure où notre gouvernement se présente en défenseur intransigeant de la liberté d'expression, ses services se livrent à un acte de censure. Parce que je ne vois pas comment qualifier autrement la suppression d'un passage dans lequel on peut lire une remarquable critique des pratiques de l'actuel ministère.

Lundi matin je lirai la lettre de Jean Jaurès dans son intégralité. Et, tout en respectant mon devoir de réserve, je ne manquerai pas d'expliciter ce passage, lequel, accessoirement, permet de souligner que si l'on peut détester « à mort » une politique, on ne la combat pas par la violence mais par les idées.

Il me semble qu'il serait fort judicieux de diffuser le plus largement possible cette information. Aussi je vous prie de bien vouloir la relayer auprès de tous vos contacts : groupe Facebook, listes de diffusion de vos établissements, syndicats, etc. Et si vous avez : relais dans les médias.

Parce que l'infamie a des limites.

Julien Cartier »

Post-scriptum :

Photo : Jean Jaurès : [Agence de presse Meurisse. Gallica \(BnF\)](#).